

FÉVRIER
2023

Le Petit Cosméen

BULLETIN MUNICIPAL - N° 84



EDITO

2023, UNE ANNÉE COMPLIQUÉE.

Depuis l'automne, la crise économique et énergétique est venue se rajouter aux inquiétudes quotidiennes. Nous ressentons une certaine irritation, de l'agacement, de la perte de confiance. Cet état d'esprit se généralise, il favorise l'individualisme et le repli sur soi.

Une situation qui oblige vos élus à être encore plus présents et attentionnés pour préserver notre cadre de vie. L'inflation touche tous les secteurs : coûts des énergies, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction...

Vos élus sauront prendre leurs responsabilités, mais j'invite la population, en particulier les utilisateurs des bâtiments publics à redoubler d'attention dans le respect d'une utilisation économe de l'éclairage et du chauffage.

Il en va de la responsabilité collective de ne pas gaspiller inutilement afin d'éviter d'impacter trop fortement les finances locales.

Dès le début de l'année, vos élus ont mis en place des mesures efficaces mais raisonnées pour ce qui concerne l'éclairage public. Des études énergétiques sont en cours de réalisation sur un certain nombre de bâtiments dont l'école maternelle, la salle Atlantis et la mairie qui sont très économes. La transition écologique n'est plus une option mais bien une obligation reconnue même par les plus sceptiques d'entre nous.

Aussi, nous nous efforçons de faire face aux contraintes environnementales notamment dans la recherche de solutions appropriées concernant l'entretien de nos cimetières.

Nous devons éviter l'artificialisation des sols : par exemple, sur les trottoirs, les enrobés empêchent l'eau de pénétrer naturellement dans les sols. Nous avons prévu le remplacement, pluri annualisé, de notre éclairage public par des lampes Led. La bonne gestion financière de la commune, nous permet de réduire la dette et de stabiliser les taux de la fiscalité.

Cependant il nous faudra être encore plus attentif et vigilant en 2023 lors de l'élaboration de notre budget, avec les augmentations prévisibles en terme de fonctionnement.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien ainsi que l'ensemble des bénévoles qui animent nos associations.

Votre Maire,
Philippe RICHARD



FOCUS

LES VŒUX DU MAIRE

Le lundi 23 janvier, en fin d'après-midi, le maire et le Conseil Municipal avaient invité la population, les forces vives et les représentants des associations locales, à participer, au Complexe Atlantis à une sympathique cérémonie de présentation des vœux.

C'était une première pour l'équipe municipale et le maire, depuis les élections. Dans sa prise de paroles, le premier magistrat de la commune a abordé la situation politique ; économique et sociale actuelle avant de faire un large tour d'horizon des actions réalisées depuis en 2022. « Aujourd'hui plus qu'hier, être élu municipal demande une disponibilité conséquente, c'est s'engager à passer du temps au service de la collectivité, c'est se dévouer pour la population que l'on représente. Être élu, ce n'est pas compter ses heures, c'est participer à de nombreuses réunions, etc.. » s'est confié le maire avant de défendre le bilan de l'équipe à mi-mandat. « Malgré des recettes qui baissent et des charges qui augmentent, nous pouvons être fiers de notre bonne gestion financière qui nous permet de réduire la dette et de stabiliser les taux de la fiscalité. Cette année nous devrions pouvoir maintenir un montant d'investissement moins conséquent mais suffisant pour garantir l'avenir, le dynamisme et l'attractivité de notre collectivité.» tient à préciser Philippe Richard avant d'égrener les actions d'ores et déjà menées. « L'année 2023 s'annonce encore riche en projets et en



réalisations avec : la réhabilitation du fonds de commerce et l'arrivée prochaine d'un commerce de bouche en circuit court ; la création d'une voie d'accès pour les deux lots (voir par ailleurs) au centre de secours et aux logements HSS, route de Contres ; la finalisation du schéma directeur concernant l'assainissement ; la réalisation du diagnostic énergétique de certains bâtiments communaux économes ; la continuité concernant le remplacement de l'éclairage public par des équipements LED ; l'étude de rénovation énergétique de l'école maternelle et le renforcement des travaux d'entretien devenus plus que nécessaires de nos bâtiments publics." Le maire a aussi confié sa fierté de voir naître le nouveau centre de secours réalisable grâce à la participation financière, du SDIS, du département et de la commune. Philippe Richard a aussi précisé que le chantier d'implantation à Guémangaïs d'un parc de 4 éoliennes devrait démarrer en août prochain.

A l'issue de la présentation des vœux, deux agents municipaux ont été honorés pour le service rendu à la collectivité locale. Il s'agit de :

- Monsieur Patrick Legay, médaille d'or pour 35 années de service
- Madame Françoise Larue, médaille d'argent pour 20 années de service



VIE MUNICIPALE



POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS ET À RÉALISER EN 2023

La Voirie

■ Réfection des trottoirs



La première tranche des travaux de la rue Eugène Gourdeau et de l'avenue François Mitterrand est

terminée depuis la fin de l'année 2022. Cependant il reste encore à matérialiser au sol quelques emplacements de stationnement. La seconde tranche devrait être achevée dans le courant de l'année 2023. Le coût de cette opération s'élève à 137 000 € pour ce qui est déjà réalisé.

■ Création de voie

La création d'une rue, nécessaire à l'accès des lots réservés au nouveau centre de secours et à la construction de logements est en cours de réalisation. Le coût de cette réalisation est entièrement à la charge de la commune.

■ Salle des Fêtes de Contres

La salle des fêtes de Contres vient d'être entièrement réhabilitée. La réception des travaux est faite et la salle est de nouveau ouverte à la réservation. Celle-ci a d'ailleurs été utilisée le 5 décembre 2022 lors du vin d'honneur, offert par la municipalité, à l'issue de la cérémonie commémorative de la fin du conflit d'Afrique du Nord. L'inauguration officielle est prévue lors du premier semestre.

■ Prévisions 2023

Quelques profilages de routes sont prévus ainsi que la réfection de la cour de la salle des fêtes de Contres.

INVESTISSEMENTS

■ La Salle des fêtes de Contres

Celle-ci est entièrement refaite. "Elle est flambant neuve et opérationnelle depuis le 5 décembre dernier. Elle devrait être officiellement inaugurée au cours du premier semestre 2023." indique le maire avant d'ajouter : "Il ne nous reste plus qu'à réaliser l'enrobage de la cour. Cette rénovation a connu beaucoup de difficultés quant à sa réalisation. Elle est dorénavant ouverte à la location pour tous ceux et celles qui le désirent."

■ La modification de l'éclairage public de la commune

Cette modification fait l'objet d'un plan pluriannuel. Le passage en LED des différents points lumineux que compte la commune est programmé sur 5 ans.

Ceci nous permettra de substantielles économies d'énergie. Ces travaux sont subventionnés par l'Etat (DETR) à hauteur de 40% pour l'année 2021 et 20% pour les autres. Toujours dans le même esprit d'économie d'énergie et donc de budget, le conseil municipal vient de décider de réduire d'une heure par nuit l'éclairage public excepté les soirs d'activité dans le Complexe ATLANTIS où il sera en fonctionnement plus tardivement.

■ Le lotissement des Lilas

Les sous-sols de ce lotissement font l'objet de nombreuses inondations lors des pluies abondantes. Les canalisations existantes sont sous-dimensionnées. Des solutions sont en cours de réflexion et nous

devrions parvenir à un règlement de la situation en fin d'année.

■ L'aménagement du centre bourg

Ce projet est à l'étude et dans cette démarche, nous allons y associer la population. Nous avons sollicité l'aide d'un cabinet spécialisé dans ce type de réaménagement et cette étude sera subventionnée à hauteur de 80% dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ». Le cahier des charges est réalisé et nous prévoyons deux réunions publiques dans le courant de cette année. Nous espérons commencer les travaux d'aménagement à l'horizon 2025.

LES CIMETIÈRES ET LA SÉCURITÉ

■ Cimetières

Les travaux 2022 : 10 tombes ont été relevées sur le cimetière de Champassant et un ossuaire de 1 à 3 places a été mis en place en remplacement de celui existant qui ne comprenait qu'une seule place. Cet ancien ossuaire va devenir un caveau d'attente. Cette opération de relevage a coûté 5 000€.

Les prévisions 2023 : le relevage de 5 tombes est au programme sur le cimetière de Contres. Cette opération est en attente de devis.

Les colobariums : sur le cimetière de Saint Cosme, la commune a fait l'acquisition d'un colobarium de 6 cases qui devrait être opérationnel au printemps 2023. Budget : 6 000€.

Sept cavumes sont aussi disponibles. Aucun nouvel achat n'est prévu en 2023. Actuellement, il y a 12 cases sur Saint Cosme; 6 cases sur Champassant et 6 cases sur Contres.

■ L'entretien des cimetières

Par ailleurs, l'utilisation de produits phytosanitaires est désormais interdite, l'entretien des cimetières est devenu un problème pour la collectivité. Ainsi, afin d'empêcher la pousse des mauvaises herbes, un essai de semis vient d'être mis en place (semis de plantes grasses de type Sédum).

■ Sécurité

La mise en place de la Participation Citoyenne

En 2022, St Cosme en Vairais a été la première commune du territoire à mettre en œuvre le dispositif

"Participation Citoyenne". Ce dernier permet de relayer des informations aux services de Gendarmerie (véhicule suspect qui pourrait faire du repérage ou encore du démarchage abusif...)

A ce jour, 14 personnes se sont proposées pour être référentes sur la commune et d'autres devraient les rejoindre. Les référents recensés sont connus par les gendarmes et ont un contact particulier avec eux. Leurs coordonnées téléphoniques et adresses mails sont référencées au « 17 » du Département. Si vous souhaitez présenter votre candidature, il faut prendre contact avec la mairie ou auprès de Michel Langelier, maire adjoint en charge de la sécurité.

L'achat d'un second feu flash

Pour 2023, l'équipe municipale a le projet d'acheter un feu flash supplémentaire qui sera installé sur la route Nationale au rond-point du Point du Jour.

LES ACTIONS DU CCAS : DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL ET CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

■ Commémoration du 11 novembre :

Le maire accompagné de ses adjoints, des conseillers municipaux, des instances représentatives de la section UNC-AFN, des sapeurs-pompiers et d'une partie de la population cosméenne ont célébré le 11 novembre. Comme de coutume, au pied de chacun des trois monuments aux morts situés dans la commune, il a été déposé des gerbes

commémoratives. A l'issue des cérémonies, devant le monument aux morts de Saint Cosme en Vairais, deux anciens combattants se sont vus remettre des décorations par Anne Beauchef, conseillère régionale et Philippe Richard, maire de Saint Cosme en Vairais.

Pour clore cette commémoration, l'ensemble des participants s'est retrouvé dans la salle des anciens



pour partager le verre de l'amitié.

Ensuite, les conseillers municipaux ont retrouvé plus de 160 personnes âgées de 72 ans et plus pour partager un frugal repas dans la salle du complexe Atlantis.



Distribution des colis de Noël du CCAS :

Les bénéficiaires du colis de Noël, âgés de 80 ans et plus, sont ceux qui n'ont pas pu participer au traditionnel repas des anciens, offert par le CCAS, le 11 novembre dernier.

La distribution s'est déroulée dans le courant du mois de décembre. Celle-ci est faite au domicile des personnes concernées par les membres de la commission CCAS et les conseillers municipaux.

Sur la commune 105 personnes ont bénéficié de ce colis : 71 personnes seules et 34 couples qui pour l'occasion reçoivent un colis un peu plus conséquent.



la cérémonie des vœux.

Le conseil municipal a désigné son remplaçant. Alain Paris sera désormais le nouveau conseiller délégué en charge des relations avec les associations cosméennes, qu'il connaît bien, du fait de ses nombreuses années d'expérience dans le milieu associatif.

REMPLACEMENT DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX ASSOCIATIONS



Pour des raisons familiales, Mathieu Launay, conseiller délégué, en charge de la vie associative vient d'annoncer qu'il quittait la commune et de ce fait, a donné sa démission.

« Mathieu Launay était un élu très disponible et fort apprécié de tous et plus particulièrement des responsables associatifs » a déclaré le Maire lors de

ATTRACTIVITÉ

UN PARCOURS « COACH-RESPIRATION » DANS LE PARC VERNO-VICI



Un parcours de santé ludique vient d'être installé à l'Espace Nature Vernovici. Basé sur des exercices respiratoires, il est accessible à tous,

quel que soit l'âge et la forme physique. Que l'on soit un sportif accompli ou non, les onze stations différentes disposées sur l'ensemble du parc visent à respirer mieux en faisant de simples mouvements d'étirement. Conçus par l'association fertoise « Coach-Respiration », les exercices peuvent être

effectués indépendamment les uns des autres. Ce nouveau parcours santé apportera un plus en « bien-être » pour celles et ceux qui le réaliseront et sera l'occasion de redécouvrir autrement les charmes du Parc Vernovici.

Coût de cet investissement : 2 000 €.

COMMERCES

L'OUVREURE DE L'AUTO-ÉCOLE ET DE LA CHARCUTERIE



Deux nouveaux commerces s'implantent dans le centre de St Cosme en Vairais, en face de la place des Promenades et permettront aux habitants qui ne

possèdent pas de moyen de transport individuel de bénéficier de services supplémentaires.

Madame Sophie LAKHAL ouvre une auto-école. Comme l'indique, Philippe Richard, maire : "L'ouverture de cet établissement sera un plus pour la mobilité et offrira un service indispensable pour les jeunes. Bienvenue à la propriétaire."

La ferme des Champs-Romet s'est installée dans le bâtiment qui abritait l'ancienne auto-école. L'ouverture de ce nouveau commerce de proximité est imminente. Cette installation qui offrira à la population la possibilité d'acquérir des denrées fraîches produites en circuit court, a pu être réalisée

grâce à la commune qui a acquis les murs et investi un budget de 54 000 € pour réhabiliter les locaux. Le commerçant sera locataire et a de son côté pris en charge, l'ensemble des frais liés à l'ouverture et le mobilier nécessaire à son activité.



VIE ASSOCIATIVE

LA FÊTE D'HALLOWEEN 2022



Le 31 octobre dernier, pour la première année, plusieurs associations cosméennes se sont regroupées entre-elles, en partenariat avec la Municipalité et la Communauté de Communes Maine Saosnois, afin d'organiser une grande journée festive sur le thème d'Halloween. Les bénévoles des Masqués du Vairais, du Comité des Fêtes, de l'association des Parents d'Elèves, de l'Amicale Laïque, de l'Amicale des

Sapeurs-pompiers, de la Médiathèque et du Centre de Loisirs, sous la coordination de Jocelyne Gouic, adjointe au maire en charge de l'attractivité de la ville, aidés par les services techniques de la commune, ont contribué à ce que cette première édition soit une grande réussite.

Dès le début de l'après-midi et jusqu'à une heure tardive, les animations se sont enchaînées. Entre les

séances de maquillages gratuites offertes aux enfants du centre de loisirs, les jeux de société et les contes à la bibliothèque, le défilé des monstres et du char de l'horreur dans les rues du bourg accompagné de

ZOOM SUR LES UNC-AFN

La section AFN de Saint Cosme en Vairais existe depuis le 27 avril 1967. C'est à l'initiative de Jean-Claude Briant que l'on doit cette création. Il en fut d'ailleurs le président de cette date à son décès en 2010. C'est Bernard Bouvet qui lui a succédé et qui est encore actuellement président de cette instance. Bernard Bouvet occupait précédemment le poste de trésorier qu'il a tenu pendant 42 ans.

Marcel Boulay est membre de l'association depuis sa création. Dès 1967, il est élu secrétaire et il est le président d'honneur après avoir cédé son poste en 2020. En 1990, à sa demande, Louis Bouttier, président des anciens prisonniers, intègre dans son organisation, l'UNC, pour prendre l'appellation de UNC- AFN.

danseuses démoniaques, la prestation des cracheurs de feu, la petite pause restauration et buvette à la tombée de la nuit avant de finir sur le parquet de la salle Atlantis pour une soirée dansante endiablée, petits et grands costumés, ont réellement pris un



L'association est ouverte à tous les anciens combattants AFN. Ses objectifs sont de maintenir le contact entre ses membres dans le culte de la patrie et de la justice sociale.

Aujourd'hui, 115 membres sont recensés et répartis de la façon suivante : 70 anciens combattants, 28 veuves et 17 soldats de France.

immense plaisir à participer à cette journée des morts-vivants. D'ores et déjà une seconde édition est en préparation et les organisateurs prévoient encore plus de surprises, les plus épouvantables les unes que les autres !

Au plus fort de ses effectifs, dans les années 2010-2015, la section a compté plus de 150 adhérents.

Les activités principales organisées, en dehors des cérémonies commémoratives du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre sont :

- la remise de décorations,
- l'organisation de soirées amicales, théâtrales, des thés et des repas dansants,
- des sorties sur une journée ou un voyage culturel sur plusieurs jours.

Le coût de l'adhésion est de 20 euros pour l'année pour les anciens combattants et soldats de France et 10 euros pour les veuves. 16 euros sont reversés par adhérent à l'UNC Départementale.

ACTUALITÉS

LE NOUVEAU ROMAN DE DIANA CARLIER



Après la parution en 2021 de son premier roman : "Trois femmes dans un miroir", Diana Carlier récidive avec

cette fois un livre intitulé " Imposture(s) ". Comme son précédent ouvrage, ce nouveau titre est disponible à l'achat sur la plateforme Amazon.

Dans cette œuvre, l'on retrouve Eva, le personnage principal ainsi que la Bretagne qui avaient marqué de leur empreinte le premier opus.

" Imposture(s) " entraîne cette fois le lecteur dans une enquête menée tambour battant dans laquelle l'on croise les fantômes du passé et les menaces du présent.

Entre une grande maison en bord de mer, l'écriture d'un roman, la mort qui rôde et une question obsédante qui est : « Connait-on ceux que l'on croit connaître ? » Tout est réuni dans ce récit pour tenir en haleine le lecteur et lui donner quelques frissons jusqu'à la dernière page.

Ce second livre n'est sans doute le dernier de Diana Carlier et son héroïne principale devrait apparaître prochainement dans une nouvelle histoire.

AGENDA

MARS 2023

- Le 4 : Bal - Les Pros du Vairais - Salle Atlantis
- Le 5 : Course cycliste - La Patriote de Bonnétabelle
- Du 10 au 12 : Festival de Théâtre Amateur - CCAV - Salle Atlantis
- Du 17 au 19 : Festival de Théâtre Amateur - CCAV - Salle Atlantis
- Le 20 : Fête du Court métrage - CDC - Salle Atlantis
- Le 25 : Loto - A.S.C. - Salle Atlantis

AVRIL 2023

- Le 1er : Concours de pétanque - Amicale Laïque - Gymnase
- Le 2 : Chasse aux œufs - APE- Espace Nature Verno Vici
- Le 13 : Spectacle - Cie Etinc' Lance - Salle Atlantis
- Le 23 : Les Etoiles de la Chanson Française - Perseigne en Fête - Salle Atlantis
- Le 29 et 30 avril : Vin d'honneur et accueil des Canadiens - Perche Canada - Salle Atlantis

MAI 2023

- Le 1er : Super Loto - Ensemble pour Océane - Salle Atlantis
- Le 7 : Vide grenier - Comité de Fêtes - Place St Damien
- Le 8 : Commémoration du 8 mai - Monument aux morts - St Cosme en Vairais + Salle des Anciens
- Le 13 et 14 : Spectacle de danses - EMDS - Salle Atlantis et salle des Anciens
- Du 15 au 30 : Exposition - CCAV - Salle 2 - Atlantis
- Le 25 : Spectacle - Cie Etinc' Lance - Salle Atlantis

JUIN 2023

- Le 3 : Loto - ASC - Salle Atlantis
- Le 4 : Rando du Vairais - Le Club des Chemins de Vair - Contres
- Le 4 : Vide grenier - Ensemble pour Océane - Place St Damien
- Le 10 : Concert THAIS - CDC - Salle Atlantis
- Le 11 : Fête du tennis - Tennis Club Cosméen - Courts tennis extérieurs
- Du 16 au 17 : Gala de danses - Amicale Laïque - Salle Atlantis
- Le 17 : Fête de la St Jean- Comité des Fêtes - Contres
- Du 19 au 25 : Exposition - CCAV - Salle 2 Atlantis
- Le 23 : Conférence - Patrimoine du Vairais - Salle des Anciens
- Le 24 : Guinguette - CDC - Parc Verno Vici
- Le 25 : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins - Patrimoine du Vairais - Parc Verno Vici

JUILLET 2023

- Le 1er et 2 : Fête des écoles

AOÛT 2023

- Le 4 : Spectacle du Centre de Loisirs - Salle Atlantis - CDC
- Le 6 : Vide grenier - Comité des Fêtes - Place St Damien



PENSÉE DU MOMENT

« La vie mettra des pierres sur ta route. A toi de décider d'en faire des murs ou des ponts. »

Auteur inconnu

Mairie de Saint Cosme en Vairais :

Horaires d'ouverture : Ouverture au public tous les jours du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et le lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00. Permanence téléphonique uniquement les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

Attention, pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin municipal, contactez-nous avant le 25 mai 2023 par mail à l'adresse suivante : adjoints@stcosmeenvairais.fr

LE PETIT COSMÉEN

Directeur de la Publication : Philippe Richard
Maire de Saint Cosme en Vairais
53 bis, rue nationale - 72110 St Cosme en Vairais
Tél. 02 43 97 55 44

Site : www.mairiesaintcosmeenvairais.fr

Mairie Saint Cosme en Vairais

Conception et impression :

Imprimerie CRES - Bonnétabelle

Crédits photos : ville de Saint Cosme en Vairais